

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES
AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ
D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif EHDAA tenue le 10 décembre 2013 à la salle des commissaires du centre administratif.

Présences	Valérie Boucher	Représentante école Kinojévis
	Julie Chouinard	Représentante école La Source
	Maryse Demontigny	Représentante personnel de direction
	Carole Desrochers	Représentante école de Granada
	Francis Dion	Représentant école D'Iberville
	Josée Gauthier	Représentante école Notre-Dame-de-Protection
	Julie Gingras	Représentante école Notre-Dame-de-Grâce
	Martin Grenier	Directeur adjoint, Service de l'enseignement
	Huguette Lefebvre	Représentante du personnel professionnel
	Carine Lessard	Représentante du personnel enseignant au primaire
	Sonia Lévesque	Représentante du personnel enseignant au primaire
	Josée Monderie	Représentante école Le Prélude
	Denise Morin	Représentante école D'Iberville
	Nathalie Paré	Représentante du personnel de direction adjointe
Aline Poirier	Représentante de Clair Foyer	
Absences	Solange Massicotte	Représentante du centre de réadaptation La Maison
	Sonia Paquette	Représentante du personnel de soutien
	Sylvie Poulin	Représentante de l'école d'Évain

1. Mot de bienvenue

M. Grenier souhaite la bienvenue aux membres.

Il fait un rappel concernant l'heure de la levée de l'assemblée soit au plus tard à 21 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Grenier nous mentionne que les points à l'ordre du jour présentés ce soir sont à la base du comité consultatif EHDAA.

Il est proposé par M. Martin Grenier d'adopter l'ordre du jour en apportant une correction au point 12. *Date de la prochaine rencontre : 18 février 2014* au lieu du 10 décembre 2013, ce qui est accepté.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 22 octobre 2013

M. Grenier propose d'adopter le compte rendu de la rencontre du 22 octobre 2013, ce qui est accepté.

4. Présentation de la politique « P-38-SE »

Distribution et présentation de la *Politique relative aux règles de formation du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (P-38-SE)*, politique accessible sur le site de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda.

M. Martin Grenier en fait la lecture pour la compréhension du texte.

Il cite que le comité est composé, entre autres, de représentantes ou de représentants parents, désignés par le comité de parents et de représentantes ou de représentants d'organismes qui offrent des services à ces élèves.

Comme organismes nous retrouvons :

- le centre de réadaptation en déficience intellectuelle de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDIAT) Clair Foyer qui est représenté par M^{me} Aline Poirier;
- le centre de réadaptation La Maison qui est représenté par M^{me} Solange Massicotte.

Mentionnons que les représentantes ou représentants parents doivent être majoritaires.

M. Grenier se questionne sur la durée du mandat qui est de 2 ans comparativement au mandat du comité de parents qui est d'un an.

Une représentante parent cite qu'il serait intéressant de garder le mandat pour 2 ans vu le nombre restreint de rencontres pendant l'année scolaire.

À la suite de cette lecture, la présidente du comité constate que la politique P-38-SE est non respectée.

Elle propose d'augmenter le nombre de représentantes ou de représentants parents au comité consultatif EHDA.

M. Martin Grenier va se pencher sur ce point.

5. Présentation des services de la CSRN

M. Grenier présente l'organisation des services éducatifs de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda à l'aide du logiciel PowerPoint pour permettre une meilleure compréhension des services.

En voici l'ébauche :

Service de l'enseignement

- directrice, Mme Anne-Frédérique Karsenti;
- directeur adjoint, Martin Grenier (50%).

Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires

- directrice, Mme Doris Dufresne.
- Psychologues
- Orthophonistes
- Éducatrice en langage
- Psychoéducatrice en accompagnement des éducateurs spécialisés
- Éducateurs volants
- Conseillers pédagogiques en adaptation scolaire
- Conseillers pédagogiques

Présentation des services dans les établissements scolaires :

Établissements de la CSRN	Éducateur spécialisé en adapt.scolaire	Éducateur spécialisé	Psychoéducateur	Travailleur social	Travailleur de milieu	Enseignant soutien/ressource	Interprète	Préposé
École D'Iberville	4	1	1 (+ 60%)	1		2 (+ 73%) enseignants ressources		2 (+ 60%)
Pavillon Quémont		1					1 (70%)	
Pavillon L'Élan		6+1volant	1					1 (95%)
École La Source	1	2	1 (+ 40%)		1 (50%)	2 (+92%) enseignants ressources		
École Sacré-Cœur	5	1+1volant				2 (+12%)		2
Notre-Dame-de-Grâce		3 (+1,5%) 1(préc.4 ans)				2 (+72%)		1
Notre-Dame-de-Protection		1 (+20%)				2 (+30%)		
D'Alembert, Cléricy, Mont-Brun		1				1 (+90%)		
Des Kekeko		1 (70%)				1		
Cloutier		1 (50%)				1		
École St-Bernard et Notre-Dame-de-l'Assomption		1 (+39%)				2		
Granada		1 (+57%)				2 (+20%)		
Le Prélude		1 (+49%)				2		
Kinojévis		1 (65%)				1		
Bellecombe		1 (35%)				1 (75%)		

6. Remise de la politique « P-49-SE »

Remise de la *Politique sur les modalités d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (P-49-SE).

Les membres sont invités à consulter la P-49-SE avant la rencontre du 18 février puisque ce point sera sujet à discussion.

7. Aides technologiques

Ce point est reporté à une prochaine rencontre vu l'absence des personnes responsables de ce comité et la pertinence de leur présence.

8. Questions diverses

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Informations diverses

Message courriel du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées qui nous propose son tout dernier Bulletin des partenaires (décembre 2013) sur le site Web du CAMO <http://www.camo.qc.ca/documentation/decembre2013.php>.

Une relance sera faite l'an prochain quant à la façon se faire présent pour rejoindre de nouveaux membres parents.

10. Courrier

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

11. Frais de déplacement et de gardiennage

Dépôt des demandes de remboursement pour les frais de déplacement et de gardiennage.

12. Date de la prochaine rencontre : 18 février 2014

Pour les rencontres à venir, les dossiers suivants y seront traités :

- aides technologiques;
 - protocoles;
 - plans d'intervention;
- et autres dossiers à discuter à la demande des membres.

13. Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 20 h 35.